



## Commission des projets routiers

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### RD 421 à DETTWILLER - Cession de terrains

#### Rapport n° CP/2013/820

#### Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la cession de parcelles de terrain sises à DETTWILLER, issues du domaine privé du Département du Bas-Rhin, au profit d'un propriétaire riverain.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 421, le Département du Bas-Rhin a été amené à acquérir des parcelles de terrain sur le territoire de la commune de DETTWILLER. Il est apparu, à l'issue des travaux que certaines emprises avaient été surdimensionnées par rapport au projet initial, de sorte que des surplus de terrain, devenus inutiles aux travaux routiers, pourraient être rétrocédés à leurs anciens propriétaires.

Ces parcelles, inscrites sous section 18 n° 347/296, section 57 n° 563/253 et section 67 n° 51/29 d'une contenance totale de 7,77 ares, non utilisées par la voirie départementale et dépendant du domaine privé du Département du Bas-Rhin pourraient être rétrocédées au propriétaire riverain de la RD 421.

Cette rétrocession pourrait s'effectuer sur la base de 70 € l'are, soit la valeur vénale fixée par France Domaine et correspondant aux conditions qui ont prévalu lors de l'acquisition, soit un montant total de 543,90 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :*

*- approuve la cession au propriétaire riverain au prix global de 543,90 €, des parcelles cadastrées sous section 18 n° 347/296, section 57 n° 563/253 et section 67 n° 51/29, d'une surface de 7,77 ares à DETTWILLER,*

*- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.*

*Elle désigne par ailleurs Monsieur Alfred Becker, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte de vente correspondant à cette cession.*

Strasbourg, le 21/10/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL